

INFORMATION PATIENT AVANT TOUTE HOSPITALISATION

Madame, Monsieur,

Votre état de santé nécessite un séjour parmi nous.

L'ensemble du personnel de la Clinique du Virval est à votre disposition. Soyez assurés de son accueil, de son écoute et de son professionnalisme ; il mettra tout en œuvre pour rendre votre séjour aussi agréable que possible car **votre prise en charge et votre santé sont nos premières préoccupations**. La Clinique admet des patients volontaires et demandeurs de soins après accord d'un psychiatre de la Clinique.

1. LES FORMALITÉS ADMINISTRATIVES D'ADMISSION :

- ✂ Les papiers d'identité (**carte d'identité** ou **passport**) et de **2 photos d'identité récentes**
- ✂ **L'attestation de la personne de confiance dûment complétée et signée par les deux parties**
- ✂ **Vos ordonnances en cours**
- ✂ **Une attestation de droit de la sécurité sociale à jour et de la carte vitale actualisée**
- ✂ **Attestation de C.M.U.,**
- ✂ **Carte d'invalidité,**
- ✂ **Attestation d'A.L.D. + Volet n° 3 (pour les patients en ALD),**
- ✂ **Carte et coordonnées de votre mutuelle,**
- ✂ **Les résultats d'un bilan sanguin récent**
- ✂ **Courrier de votre médecin traitant ou de votre psychiatre,**
- ✂ **1 chèque d'acompte de 150 €** seront déduits : la différence à régler si votre mutuelle ne couvrirait pas la totalité du tarif de la chambre particulière en cas de reste à charge
- ✂ **1 chèque de caution de 300 €** à l'ordre de la Clinique du Virval qui n'est pas encaissé,
- ✂ **Un certificat de scolarité** : pour les patients mineurs scolarisés.
- ✂ **Un justificatif de la mise en curatelle ou en tutelle** : pour les majeurs protégés

2. POUR VOTRE SÉJOUR, NOUS VOUS CONSEILLONS D'APPORTER :

- ✂ **Un nécessaire de toilette, de vêtements de nuit, de tenues vestimentaires pour la journée**
- ✂ **D'une tenue et des chaussures de sport** utiles dans le cadre des activités de rééducation
- ✂ **D'une tenue pour la balnéothérapie** (maillot de bain, bonnet de bain, serviette de bain, chaussures de piscine)
- ✂ Pour les fumeurs : prévoir suffisamment pour votre consommation pendant la totalité de votre séjour.

3. SÉCURITÉ :

Pour votre sécurité et celle des autres patients, nous sommes contraints de faire appliquer certaines règles pouvant être difficiles à accepter. Nous vous demandons donc l'acceptation de cette rigueur pour que votre séjour se passe dans des conditions optimums.

- **Un inventaire rigoureux et obligatoire** de vos effets va être effectué par les soignants le jour de votre entrée. Nous sommes conscients en entrant ainsi dans votre intimité que cela ne peut qu'engendrer des désagréments,
- Pour la sécurité des soins, vous porterez un bracelet d'identification, à réclamer auprès des soignants en cas de perte ou détérioration,
- **Ne pas apporter d'appareil électrique** il est conseillé d'amener radio ou réveil à piles,
- **L'usage d'appareil photo est strictement interdit.**

INFORMATION PATIENT AVANT TOUTE HOSPITALISATION

- **Le téléphone portable est autorisé dans l'établissement en mode silencieux et interdit dans les salles d'activité et en salle de restauration.** Par respect de votre intimité, nous vous conseillons de réaliser vos appels téléphoniques en chambre.
- **Selon les prescriptions médicales**, certains objets considérés comme dangereux seront récupérés et stockés à l'infirmerie avec des période définies d'utilisation,
- **N'apportez pas** de cintres car les armoires ne comportent pas de penderie.

4. LAVERIE :

La Clinique met une **laverie** à disposition pour l'entretien de votre linge personnel. Les tickets sont en vente à l'accueil.

5. VISITES :

Afin de protéger le mieux possible les patients, les visiteurs et les professionnels, la possibilité de rendre visite aux patients est organisée par les équipes médicales et la direction de la Clinique en tenant compte de chaque situation individuelle et en concertation avec les patients et leurs proches. Les visites ont lieu dans des créneaux horaires déterminés, pour cela il vous faudra vous rapprocher de l'accueil afin de fixer un rendez-vous.

6. UTILISATION DU VEHICULE PERSONNEL :

Eviter de venir avec votre véhicule personnel. Pour des raisons médicales et administratives, il vous est formellement déconseillé de circuler avec votre véhicule durant votre hospitalisation. La conduite automobile étant soumise à un avis médical, vous vous engagez à respecter les recommandations. Il vous sera demandé de remettre les clés de votre véhicule dès votre admission.

7. DÉMARCHE DE VOTRE PRISE EN CHARGE :

Trois choses sont à demander à votre mutuelle avant toute hospitalisation :

- ↳ Est-ce que la **clinique psychiatrique** est prise en charge ?
- ↳ **Quel est le plafond de remboursement de votre mutuelle pour une chambre particulière ?**
- ↳ Pendant **combien de temps** ?